Les enseignants, les personnels et Les parents d'élèves élèves de l'école Paul Eluard II du Havre

soutenus par les syndicats snuipp, sud, cgt...

s'adressent aux écoles et aux familles (4) :

Rappel de la situation :

Episode I

Alors qu'elle avait signé à la rentrée un contrat d'un an renouvelable 5 fois, Sabine, notre assistante d'éducation a reçu sa lettre de licenciement à la veille de Noël. Ce préavis de licenciement intervient hors de la période d'essai, sans motif disciplinaire et sans que ses droits les plus élémentaires soient respectés. Il est rédigé pour prendre effet au 15 février, nous ne l'accepterons pas.

Episode II

Nous avons été reçu Mercredi 13 janvier par M. Houdu, Inspecteur d'académie en résidence au Havre. Ce rendez-vous nous a été rapidement accordé et l'inspecteur s'est montré cordial et compréhensif. Pourtant les conclusions de cette rencontre sont très décevantes.
L'inspecteur a en effet convenu que la procédure de licenciement n'avait pas été respectée. Il a reconnu que la responsabilité en incombait au rectorat.
Il nous a signifié trois suites possibles : **retour en arrière du rectorat / proposition de réembauche sur un autre type de contrat (lequel ?) / ou conflit.**
Lorsque nous avons évoqué le fait que le rectorat disposait de la possibilité légale de basculer son contrat en CDI (décret 86-83 voir l'encadré), il n'a pas répondu.

15 jours après l 'IA n'avait pas donné de nouvelle. Nous apprenions **par la presse** que le rectorat ne se reconnaissait pas de responsabilité dans l'affaire...

Le référé de Sabine sera examiné au tribunal administratif de Rouen Vendredi 5 mars

I) Refus de négocier

Malgré toutes nos démarches (rencontre avec l'IA, proposition de la part de l'avocat, motion du conseil d'école – cf ci-après) le rectorat a choisi le conflit.
Il renvoie les responsabilités indifféremment et avec la plus parfaite mauvaise foi sur la direction du collège ou sur Sabine elle-même.

II) Mauvaise foi dans la défense

Le mémoire de défense fourni par le rectorat au tribunal administratif est rempli d'imprécisions et de mauvaise foi.
Mme la rectrice reproche à notre assistante d'éducation des défauts de renseignement au moment de postuler au poste qu'elle occupe alors qu'elle n'est toujours pas capable de la nommer par son nom (elle est appelée Sophie dans le mémoire).

Elle lui reproche notamment de ne pas avoir stipulé qu'elle avait été assistante d'éducation sur un formulaire qui ne comprenait pas cette possibilité et d'avoir en conséquence triché puisque le rectorat « ne dispose pas des moyens informatiques de connaître les antécédents de service de ses personnels précaires ». Le terme de « fraude » est employé pour décrire le comportement de Sabine. Le rectorat avec tous ses moyens, n'est toujours pas capable de citer le nom de personnels qui travaillent pour lui depuis 12 ans, mais en plus, il faudrait que ceux-ci refassent les fiches de renseignement pour pallier les dysfonctionnements de l'institution ?

C'est aussi sans doute pour cette raison que le rectorat annonce que Mme Fourcade bénéficie de ses droits au chômage... Alors même que le solde de tout compte nécessaire à l'inscription à Pôle emploi ne lui a pas été fourni. Pas plus que ne lui ont été versées ses indemnités de licenciement (auxquelles elle n'a sans doute pas droit pour ne pas avoir rempli une case qui n'existait pas sur une fiche de renseignement.)

Plus grave encore, Mme la rectrice conclut dans son mémoire au TA : « Si vous [le TA] accédiez à la demande de suspension […] cela n'aurait d'autre effet que de placer l'intéressée dans une situation illégale, puisque son contrat ne pourrait, au regard du statut particulier des assistants

Soutenez-nous :information -pétition – message en écrivant à parentsenseignantspe@yahoo.fr
Ou par courrier : Sabine - Ecole Paul Eluard II - 6 rue Pierre Farcis - 76 620 le Havre

d'éducation, être régularisé » Autrement dit, le rectorat annonce au tribunal qu'il peut décider de ce qu'il veut, mais que le rectorat n'en tiendra pas compte. Etrange conception de la justice. Gageons que le TA de Rouen saura tirer les conclusions du mépris affiché à son égard.

III) Qu'est-ce qui est en jeu dans l'éducation en ce moment ?

Sur quoi la position inhumaine et intransigeante du rectorat s'appuie-t- elle ?
On peut se poser la question ! Alors que la loi lui permet de basculer le contrat en CDI, alors que le président de la République annonçait en janvier son intention de réduire la précarité dans l'éducation en créant en particulier un « métier » (sic) pour les personnels assistant les élèves en situation de handicap, qui faut-il croire ?

Le taux d'enseignants du secondaire sous contrat précaire vient d'atteindre les 10%. Nous continuons dans chaque établissement à être confronté à l'obligation légale de voir arriver en fin de contrat chaque année des personnels compétents : AVS, EVS, assistants d'éducation... Les tentatives de faire assumer la charge des remplacements par des précaires dans l'enseignement primaire sont en passe de se concrétiser si nous ne nous y opposons pas fermement ...
Il serait peut-être temps d'arrêter de se moquer de nous et de passer aux actes.

Nous craignons que le ministère et ses représentants espèrent nous diviser entre collègues pour pouvoir continuer à précariser les personnels quitte à enfreindre la loi.
Nous ne nous laisserons pas diviser. Nous réaffirmons que l'entière responsabilité de cette situation repose sur le ministère, sa politique et les pratiques de ses services et non sur les collègues qu'ils soient en situation de précarité ou d'en l'obligation d'embaucher des précaires.
Dans l'attente de la décision de la justice Sabine continue à honorer son contrat en se présentant sur son lieu de travail aux horaires habituels.
Nous faisons confiance au tribunal administratif pour nous rendre justice. Nous espérons que les élèves et l'équipe pourront à nouveau bénéficier du travail de Sabine dans les plus brefs délais.

Nous vous faisons part de la motion adoptée par le conseil d'école du lundi 1er février 2009 à l'unanimité moins une abstention (la représentante de la mairie) :

« Depuis le 15 décembre et l'annonce du licenciement de Sabine Fourcade notre Assistante d'éducation, la vie de l'école a été perturbée. Sabine s'est toujours parfaitement acquittée de son travail.

- Il s'avère que la procédure de licenciement n'a pas été respectée.
- Nous pensons qu'au delà de 6 ans, comme la loi le stipule, les contrats doivent être basculés en CDI.

Suite à ces constats nous avons été reçus par l'Inspecteur d' Académie afin de trouver une solution acceptable par tous et qui permette de rétablir un climat serein dans l'école.
Le 13 janvier Mr l 'Inspecteur d'Académie a reconnu que la procédure de licenciement n'avait pas été respectée et que la responsabilité en incombait au rectorat. Il a transmis ces informations au rectorat et nous a assuré d'une réponse rapide. En l'absence de suite à ce rendez vous Sabine Fourcade s'est vue contrainte de saisir le tribunal administratif. Nous regrettons qu'une solution négociée n'ait pas été trouvée. Cela aurait permis d'éviter cette procédure et de retrouver au plus vite une ambiance de travail apaisée.
Malgré l'engagement de cette procédure judiciaire, nous restons en demande d'une solution négociée dans le cadre de l' Education Nationale. »

Soutenez-nous :information -pétition – message en écrivant à parentsenseignantspe@yahoo.fr
Ou par courrier : Sabine - Ecole Paul Eluard II - 6 rue Pierre Farcis - 76 620 le Havre

Un petit poème pour ne pas oublier l'essentiel

On aurait pu le plagier pour l'adapter, mais on le préfère comme il est !

Monsieur Le Président,
Merci de lire ce message,
Un p'tit bonheur sur une page,
Une douceur... pour l'Education Nationale
Je le confie à la toile,
La grande toile du progrès,
Afin qu'il tisse les voiles...
De la solidarité,
Et qu'il rayonne aux ondes...
De l'humanité.
Je suis Professeur des Écoles
Dans un petit village de l'Eure,
Trois cents âmes y demeurent,
Et **vingt-six élèves** à l'école..
Une classe, dite « unique »,
Mais **cinq cours**, dits multiples...
Dans cette école une chance
Un p'tit morceau de bonheur,
Qui s'écrit avec ces trois lettres :
Employée de la Vie Scolaire.. .
Pour l'Education Nationale,
Un p'tit bonheur, c'est pas banal,
Un léger baume sur le coeur
De cette Grande Dame
Un peu... bancale !
Notre bonheur, c'est Géraldine,
En silence elle participe
A la guérison d'la Grande Dame...
Elle est... une Valeur Ajoutée
HUMAINE rentabilité,
Et c'est du bonheur... assuré !
Dès le matin, elle s'active,
C'est sur le net qu'elle s'incline
Les courriers, les notes de service,
Toutes les infos de l'inspectrice,
Et celles de l'Académie....
Mes mots notés au brouillon,
Les compte-rendus de réunion,
Tapés, imprimés, photocopiés,
Enveloppés, adressés, timbrés,
Prêts à être distribués...

Encadrés, les derniers dessins des CP,
Affichés, sinon... à quoi bon dessiner ?
Un CM vient montrer son texte sur le musée,
Elle l'aide à le recopier, à taper sur le clavier...
Afin de ne pas gêner, le travail commencé,
Un autre enfant vient finir avec elle l'exercice,
Elle explique et décortique, redonne de l'énergie...

Rangée la bibliothèque,
Notés les livres prêtés,
Elle prépare la maquette,
La une du journal scolaire...
Ah! Notre petit journal
« Magique », ils l'ont appelé
Quel travail de fourmi,
J'y passerai.....des nuits ?

Sonne la récréation, une mi-temps pour souffler,
Elle me rejoint, souriante, à la main nos deux cafés,
Quelques chaudes gorgées, entre... deux conflits à régler,
Des solutions à trouver, des mots à reformuler,
Une écorchure à soigner, une blessure à consoler...

Et puis... c'est reparti !
Sur les chemins de la connaissance,
Vaincre ainsi sans cesse l'ignorance,
Avec labeur, effort, sérieux,
S'ouvrir l'esprit, être curieux.

Ne pas oublier l'insouciance,
De tous ces êtres en enfance,
La bonne blague !... On la mettra dans le journal,
Les bons gags, et les rires, c'est vital !

Dans les pots
Les peintures sont bien préparées,
Quatre enfants sur un chevalet,
Deux à l'ordi pour recopier,
Les autres en dessin sur papier,

...Sans elle, jamais...
Ce ne serait si bien géré.

Le soir, coup de fil...
C'est Géraldine,
A sa voix, je perçois,
Une blessure qui abîme...
Ecoute, me dit-elle... c'est à pleurer !
Du « Pôle Emploi » j'ai reçu... un imprimé,
Dans quelques semaines, c'est marqué,
Votre contrat est terminé...
Ils me demandent ce que j'ai fait,
Pour trouver un futur emploi..

Sa voix se fêle... "J'ai…un emploi! »
Ils me demandent ce que j'ai fait,
pour me former, pour m'insérer,
Sa voix se gèle.... puis accélère: « Je... suis formée,
depuis trois ans, j'me sens utile, insérée et c'est varié,
pas bien payé, mais... j'veux rester ! »
Sa voix s'étrangle... c'est à pleurer...

Ils me demandent mes compétences
C'que j'ai acquis, que vais-je répondre ?
Il y a l'espace... d'UNE LIGNE
UNE LIGNE.... mais tu te rends compte !

J'ai honte, honte... il aurait fallu UNE PAGE
Au moins UNE PAGE pour répondre,
J'ai honte, honte... pour notre Grande Dame
Pour ceux qui l'ont créée, l'ont fait évoluer,
Qui a tant appris aux enfants, Qui a tant encore à leur
apprendre.

Et Géraldine ???
On n' lui dira même pas MERCI
Bien sûr, pas de parachute doré,
Et même pas d'indemnité
Ils lui précisent... Oh!...comme ils disent
D'étudier ses droits... pour... le R.M.I.
Elle a raison... c'est à pleurer...

Alors qu'on demande chaque jour,
A nos élèves de dire « Bonjour »
De dire « Au revoir » et.... « Merci »
De s' respecter, d'être poli
Comme vous dites, Monsieur Sarkozy...
Que vais-je dire, à la p'tite fille,
Qui l'aut're jour, près de moi, s'est assise,
Et, tout fièrement, m'a dit :
« Tu sais, Maîtresse, moi, quand j'serai grande,
J'irai au collège, comme mon grand frère,
J'irai au lycée, j'passerai mon bac,
Et je ferai... comme Géraldine! »
Je sursaute... Mon coeur se serre...C'est à pleurer.

C.Picavet
Professeur des écoles à l'école des Livres Magiques
Saint-Grégoire du Vièvre (Eure)

Soutenez-nous :information -pétition – message en écrivant à parentsenseignantspe@yahoo.fr
Ou par courrier : Sabine - Ecole Paul Eluard II - 6 rue Pierre Farcis - 76 620 le Havre